

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Des véhicules pour les directeurs régionaux de santé

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

Le ministre de la Santé, le Dr Max Limoukou, a procédé, mercredi dernier, à la remise de véhicules aux Directions régionales de santé (DRS) et à la Direction centrale des ressources humaines (DCRH) dans le cadre du Projet d'appui au secteur de la santé (PASS 2). Soit du matériel roulant composé de six véhicules. "Avec l'appui de l'Agence française de développement (AFD), le gouvernement a décidé de mettre aux normes 27 formations sanitaires dans quatre provinces du Gabon (Haut-Ogooué, Woleu-Ntem, Ogooué-Ivindo et Ngounié, nldr). Ce projet, qui vise à rendre opérationnels les dé-

Avec ces véhicules offerts par le gouvernement et l'AFD, ils pourront désormais aller sur le terrain, collecter des données, faire la surveillance épidémiologique dans leurs régions sanitaires.

partements sanitaires, a deux volets. Le premier concerne la réhabilitation des infrastructures sanitaires, et le second permet de doter les directeurs des régions sanitaires de moyens permettant de mener à bien leurs activités. Avec ces véhicules offerts par le gouvernement et l'AFD, ils pourront désormais aller sur le terrain, collecter des données, faire la surveillance épidémiologique dans leurs régions sanitaires", a expliqué le secrétaire général du ministère de la Santé, le Dr Guy Patrick Obiang Ndong. Selon le ministère de la Santé, cet appui au PASS 2 se traduira aussi par la mise à disposition de matériel médical, de moyens logistiques et informatiques. Ainsi que le financement des activités prioritaires identifiées dans les plans opérationnels départementaux. L'objectif est d'améliorer l'offre de soins, en réhabilitant et équipant des structures de soins dans des régions présentant des indicateurs sanitaires moins avancés, et d'optimiser les ressources humaines disponibles pour améliorer les prestations de soins dans les zones périphériques.



Photo: S.A.M./L'Union

Guy Patrick Obiang Ndong, secrétaire général du ministère de la Santé, en compagnie de quelques directeurs régionaux venus réceptionner le matériel roulant.

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

CABINET DU MINISTRE

N° 0126 /MEF/CABM/NOAP



COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Économie et des Finances communique :

Il est organisé un concours d'entrée au Programme de Master Professionnelle pour l'année 2020-2021 en « Gestion Logistique et Transport ; Analyse et Evaluation de Projets » de l'Institut Sous-Régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Évaluation de Projets (ISTA) de Libreville, Institution Spécialisée de la CEMAC. Ce concours se déroulera le jeudi 14 février 2020 au centre unique de Libreville, pour le Gabon.

La durée de la formation est de deux (02) ans.

Les candidats intéressés doivent déposer au siège de l'ISTA, sis au quartier AVORBAM, route du Cap-Estérias, leur dossier complet comprenant les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite ;
- Un formulaire de candidature dûment rempli (à retirer à l'ISTA ou par téléchargement sur son site web : www.ista-cemac.org);
- Une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport en cours de validité ;
- Une photocopie certifiée de l'extrait de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
- Une photocopie certifiée du diplôme de Licence ;
- Quatre (04) photos d'identité 4X4 ;
- Un certificat médical établi par un médecin agréé, attestant que le candidat est en bonne santé et apte à suivre la session de formation ;
- Une enveloppe format A4 ;
- Les frais de dossiers non remboursables 25.000 F.CFA.

Le concours porte sur les disciplines suivantes : Mathématiques financières, Statistiques et Macro/micro-économie.

La date limite de dépôt de dossier est fixée au lundi 10 février 2020 à 15 heures 30 minutes.

Pour plus d'informations, se rapprocher de l'ISTA ou contacter le numéro suivant : 062 08 76 00

Jean Marie OGANDAGA